

Continuez à consulter votre adresse mail BSB y compris vos spams. Toutes les informations concernant votre mobilité vous seront communiquées sur cette adresse uniquement.

AVANT VOTRE DEPART :

- Dès votre affectation, vérifiez que vos [pièces d'identité \(passeport, carte d'identité, titre de séjour\)](#) sont bien à jour et renseignez-vous sur les conditions de délivrance d'un visa (si nécessaire).
- Renseignez-vous sur les modalités de transport et réservez des *billets échangeables et remboursables*.
- Assurez-vous d'avoir une [assurance](#) adaptée.
- Respectez les dates limites du processus d'inscription et le calendrier académique de l'établissement partenaire.
- Choisissez [vos cours](#) selon les règles définies par la Responsable Relations Internationales (RRI) de BSB (préparation du contrat d'études/learning agreement).
- Informez-vous auprès de la banque sur les moyens de paiement à l'étranger et du taux change.
- Recherchez les options de [logement](#) sur place en fonction des informations transmises par le partenaire
- Effectuez vos demandes de [bourses](#) selon les modalités définies par les Assistantes Relations Internationales
- Renseignez-vous sur les [vaccins](#) et mesures d'hygiène à respecter.
- Tenez-vous informé(e) des conseils de [sécurité](#) à respecter sur place.
- Inscrivez-vous sur le [groupe Facebook « Outgoing Students »](#).
- Utilisez les [ressources](#) du Learning Center (plateforme GoinGlobal et guides de préparation à la mobilité) pour plus de renseignements.

PENDANT :

- Une fois que votre contrat d'études (learning agreement) aura été validé par la RRI, veillez à le faire signer par l'université d'accueil et renvoyez-le avec les 3 signatures.
- Renseignez-vous sur les modalités de validation des modules dans l'établissement partenaire.
- Respectez le règlement intérieur de l'université partenaire et les lois du pays pendant votre échange.
- Respectez les dates limites pour transmettre les documents liés aux [bourses](#) (Erasmus+, AQUISIS ou BRMIE)

- Téléchargez votre relevé de notes (*transcript*) selon les indications du partenaire et transmettez-le à la Direction des Relations Internationales de BSB ou assurez-vous que l'établissement partenaire enverra votre relevé de notes à la Direction des Relations Internationales. Sur certaines destinations il est possible que des frais supplémentaires vous soient demandés pour l'obtention du relevé de notes. Si c'est le cas, ils seront à votre charge.
- Informez la RRI si vous n'avez pas validé tous les cours.

APRES

- Remplissez sous ERP dans la rubrique « mes questionnaires » votre retour sur expérience.
- Assurez-vous que la DRI a reçu votre relevé de notes.
- Pour les étudiants ERASMUS : complétez le deuxième test OLS.
- Renvoyez les derniers documents liés au versement du solde de votre [bourse](#).

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Passeport ou CNI : vérifiez la validité de votre passeport ou de votre carte nationale d'identité.

Attention, certains gouvernements peuvent exiger que votre passeport soit valide six mois ou plus après votre retour d'échange. Faire une première demande de passeport ou une demande de renouvellement prend du temps ! Pensez à vérifier les documents à présenter et les délais d'obtention.

Carte de séjour (CST ou CSP) : votre séjour à l'étranger peut se terminer après la date d'expiration de votre carte de séjour en France. Pensez à faire une demande de renouvellement avec suffisamment d'anticipation afin de pouvoir revenir sur le territoire français après votre échange.

Visa : plusieurs pays exigent que les étudiants obtiennent un visa d'études avant leur entrée sur le territoire. Il est de votre ressort de faire la demande de visa auprès du consulat du pays concerné. Renseignez-vous rapidement après votre affectation sur les démarches, les documents à fournir, sur les délais d'obtention et les conditions de retrait du visa. Attention l'une des pièces constitutives de votre dossier est la lettre d'acceptation (que vous recevrez de la part de l'établissement partenaire, une fois votre dossier d'inscription traité). Vous devrez attendre d'avoir ce document pour finaliser votre demande de visa. Sachez que tout changement dans les réglementations sur les visas (même s'ils impliquent des frais supplémentaires) ne saurait relever de la responsabilité de BSB, et ce à quelque moment que ce soit.

[↑ Retour Checklist](#)

ASSURANCE

Dans tous les cas, assurez-vous d'être couvert(e) en cas de maladie, accident, hospitalisation, rapatriement et responsabilité civile pour l'intégralité du semestre ou du double-diplôme. Les modalités varient en fonction des destinations :

Pour un départ en Europe (hors Royaume-Uni et Turquie), effectuer une demande de [Carte Européenne d'Assurance Maladie](#) est obligatoire (prévoir un délai d'un mois pour recevoir cette carte par courrier). Attention, elle couvre les frais médicaux et d'hospitalisation seulement. Pour que les frais soient couverts, il faut que la raison médicale soit urgente et imprévue. Chaque système de santé étant différent d'un pays à un autre les modalités de remboursement peuvent être variables. Vous devez donc vous renseigner sur le fonctionnement du système de santé du pays de votre échange avant votre départ. Certaines universités peuvent vous demander de souscrire en plus de la CEAM à leur assurance santé.

Pour un départ Hors Europe, certaines universités imposent la souscription à leur propre assurance médicale (information incluse dans le processus d'inscription ou sur les fiches partenaires disponibles sur l'intranet). Bien vérifier quelles prestations seront couvertes par cette assurance.

Pour un départ au Québec, une entente existe entre la France et le Québec. Afin de bénéficier de la couverture médicale québécoise RAMQ pendant votre séjour, vous devrez à votre arrivée présenter le formulaire SE-401Q-106 (pour un départ en semestre) ou SE-401Q-102 (pour un départ en double-diplôme) original rempli et validé à la fois par BSB et votre mutuelle/la CPAM. Sans présentation de ce formulaire, vous devrez vous acquitter d'un montant d'environ 330\$CAN par semestre pour être inscrit à l'assurance maladie québécoise. Vous ne pouvez pas présenter une autre assurance médicale pour bénéficier de l'exemption.

[↑ Retour Checklist](#)

COURS

Votre choix de cours doit obligatoirement être validé par la Responsable des Relations Internationales en charge de l'université dans laquelle vous effectuez votre échange. Vous devrez choisir les cours en prenant en compte le nombre de crédits ECTS à valider à BSB. Pour un semestre :

- 30 crédits ECTS si vous partez en S5 Bachelor, en S3 MGE ou en S4 MGE sans avoir fait d'année professionnelle.
- 26 crédits ECTS si vous partez en S4 MGE en ayant effectué une année professionnelle.
- 28 crédits ECTS si vous partez en S5 MGE.
- 18 crédits ECTS si vous partez en S6 MGE.

Pour les doubles diplômés :

- 60 crédits ECTS pour un départ en Bachelor ou en MGE ou l'intégralité des cours requis pour l'obtention du diplôme dans l'université partenaire.

Attention : Pour les destinations Hors Europe et au Royaume-Uni les systèmes de comptage des crédits varient. Les équivalences des crédits seront précisées sur la lettre d'engagement.

Une fois votre choix de cours validé, vous devrez remplir le Learning Agreement, que vous et la Responsable Relations Internationales devrez signer pour l'envoyer ensuite à l'université partenaire.

Lorsque le Learning Agreement est finalisé, vous devrez l'envoyer par e-mail à la DRI.

[↑ Retour Checklist](#)

LOGEMENT

La recherche et la réservation de logement restent une démarche personnelle. Certaines universités proposent des logements sur leur campus. Ces informations vous sont communiquées directement par l'université d'accueil soit au moment de la nomination soit à l'inscription.

Une rubrique « logement » est disponible sur les fiches Intranet de chaque université.

Vous pouvez également vous rendre sur le [groupe Facebook « Outgoing Students »](#) et ainsi échanger avec des étudiants étant déjà partis sur votre destination.

[↑ Retour Checklist](#)

SANTE/VACCINS

Certains vaccins sont recommandés voire imposés dans certains pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'[Institut Pasteur](#).

Pensez à prendre avec vous vos ordonnances et traitements spécifiques. Attention : certains médicaments en libre-service en France peuvent ne pas l'être à l'étranger.

Pensez à vous renseigner sur le système de santé local et en cas de besoin n'hésitez pas à contacter l'Ambassade de France. Ils pourront vous donner une liste de médecins francophones.

[↑ Retour Checklist](#)

BOURSES

La bourse AQUISIS, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :

AQUISIS est attribuée selon critères sociaux et est cumulable avec la bourse Erasmus+. Sont éligibles les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de Bourgogne-Franche-Comté et effectuant un séjour de minimum 88 jours en Europe ou hors Europe dans le cadre des programmes d'échanges.

Si vous bénéficiez de la bourse AQUISIS, n'oubliez pas de transmettre :

- L'attestation de présence (dans un délai d'un mois à compter de l'arrivée dans l'établissement d'accueil) pour bénéficier du premier versement.
- Le bilan et l'attestation de fin de formation (dans un délai de 2 mois après la fin de votre mobilité).

Pour plus d'informations sur la bourse AQUISIS : [ICI](#)

Votre contact à BSB : outgoing@bsb-education.com – 03.80.19.12.14

Les informations sur les bourses vous seront envoyées courant avril pour un départ en automne et fin décembre pour un départ au printemps.

La bourse BRMIE, du Conseil régional de la Région Auvergne Rhône-Alpes :

BRMIE est attribuée selon critères sociaux et non cumulable avec la bourse Erasmus+. Sont éligibles les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de d'Auvergne Rhône-Alpes et effectuant un séjour de minimum 4 semaines en Europe ou hors Europe dans le cadre des programmes d'échanges.

Si vous bénéficiez de la bourse BRMIE, n'oubliez pas de transmettre :

- Un CV à jour
- Une lettre de motivation pour la bourse régionale adressée au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes en motivant la demande d'aide financière
- Le certificat de présence conforme au modèle de la Région téléchargeable sur l'extranet (guide de l'étudiant)
- Le certificat final conforme au modèle de la Région précisant les dates exactes de mobilité
- Le rapport individuel de fin de séjour

Les informations sur les bourses vous seront envoyées courant avril pour un départ en automne et courant janvier pour un départ au printemps.

Pour plus d'informations sur la bourse BRMIE : [ICI](#)

Votre contact à BSB : outgoing@bsb-education.com – 03.80.19.12.14

La bourse ERASMUS+, de la Commission Européenne :

En fonction des budgets alloués chaque année aux établissements d'enseignement supérieur par l'Agence Erasmus + France, les étudiants peuvent obtenir une bourse pour effectuer une période d'études dans un autre établissement européen.

Pour bénéficier de cette bourse, vous devez ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse Erasmus+ pendant votre cycle d'études actuel. Si vous êtes en Master et avez bénéficié d'une bourse pendant votre cycle licence, vous pouvez faire une nouvelle demande.

Également, si vous avez bénéficié d'une bourse Erasmus+ dans le cadre d'un stage, vous pourrez prétendre à la bourse Erasmus+ pour une mobilité d'études.

Si vous bénéficiez de la [bourse Erasmus+](#), n'oubliez pas de transmettre votre attestation de présence et de compléter le rapport Erasmus envoyé par mail.

Votre contact à BSB : erasmus@bsb-education.com – 03.80.72.59.85

Les informations sur les bourses vous seront envoyées courant avril pour un départ en automne et courant octobre pour un départ au printemps.

[↑ Retour Checklist](#)

SECURITE

Il est conseillé de consulter régulièrement le site [France Diplomatie](#) du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Afin d'être enregistré(e) auprès de l'ambassade de France vous devez impérativement déclarer vos coordonnées à l'étranger sur le [portail Ariane](#) si vous partez en semestre et vous inscrire au consulat de France du pays d'accueil si vous êtes en double diplôme.

Pendant la durée de votre échange, vous devez suivre toutes les consignes de sécurité qui vous seront communiquées par l'université partenaire.

[↑ Retour Checklist](#)